



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 132011

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur la question importante du contenu des manuels scolaires. L'actualité récente a montré que le contenu des manuels scolaires pouvait être sujet à discussion entre les éditeurs, les professeurs et les parents d'élèves, parfois même un sujet de débat dans la société. Cette actualité a poussé la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) à proposer la création d'une commission d'étude des manuels scolaires chargée de veiller à un traitement impartial des contenus des programmes. Il lui demande donc s'il est favorable à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132011

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2959

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)